

Finances de la Ville de Maubeuge 17 dec 2008

Le budget de la ville de Maubeuge est entré dans la zone d'alerte en 2004. Cela signifie qu'à partir de cette date nous sommes dans une situation qui, sans mesures correctives, peut conduire à l'intervention de la chambre régionale des comptes non seulement dans le contrôle des comptes mais directement dans la gestion.

De 2004 à 2006 le groupe communiste propose à chaque débat budgétaire, conférences de presse à l'appui, trois mesures : l'arrêt des investissements non subventionnés, une hausse modérée des impôts et une étude afin de définir les marges fiscales de la commune pour éviter que des décisions ne soient prises sans en connaître les répercussions sur les ménages. Ces propositions visaient à éviter d'avoir à prendre des mesures brutales à force de reporter l'échéance et à avoir une visibilité sur les marges de manoeuvres de la commune. Nous n'avons pas été suivis. Le rapport de la chambre régionale des comptes de 2006 conclut à une situation limite exigeant que l'on réagisse.

Ce qui était prévisible et prévu c'est que des mesures significatives de hausse de la fiscalité s'imposeraient dès le début de ce mandat. Ce qui n'était pas prévu c'est bien sûr la tornade, la crise financière et la brutalité de l'attaque du gouvernement contre les finances locales et contre leur autonomie qui s'est traduite lors du congrès et du salon des maires de France par un tollé venu des maires de toutes tendances. Les communes sont en première ligne, sommées de réduire leurs investissements et surtout de supprimer des services publics dont nous avons vu avec la tornade à quel point ils sont précieux et à quel point ils ont à contrario mis en évidence l'absence sur le terrain des services de l'Etat. En clair sans les services municipaux et les pompiers les gens devaient se débrouiller tous seuls.

Où en sommes nous ?

Poursuivre sans économies supplémentaires et sans augmentation des impôts conduirait à une situation pouvant provoquer la mise sous tutelle à brève échéance. Il est impératif de régler deux problèmes. Le premier concerne les factures que la ville ne parvient pas à régler dans l'année. Depuis plusieurs mandats -au moins trois si non plus- la ville reporte des factures d'une année sur la suivante ce qui en principe est interdit. Il faut donc un apport financier permettant de combler ce retard. Mais cela ne suffirait pas. Il faut aussi modifier en profondeur le rapport entre les dépenses de fonctionnement que sont les salaires, les charges courantes et les charges financières et les recettes de fonctionnement que sont les impôts locaux et les dotations de l'Etat. Sinon, les mêmes causes conduisant aux mêmes effets, le trou recommencerait à se creuser et nous serions au bout de quelques années avec un solde annuel de factures non payées. L'Etat nous l'avons vu réduit ses dotations, restent les impôts.

Ce qui est en cause ça n'est pas seulement l'importante augmentation des impôts de 2009 mise au vote au prochain conseil municipal mais l'ensemble des mesures qui doivent permettre de restaurer les finances de la ville durant l'ensemble du mandat.

Quelles sont-elles ?

1. des mesures immédiates de réduction des dépenses de fonctionnement :

- le non remplacement à partir de maintenant des départs en retraites et des contractuels en fin de contrat. Economie attendue 800 000 euros sur le mandat.
- la résiliation de l'assurance personnel. Economie attendue 300 000 euros sur le mandat
- divers contrats de services non reconduits, économie attendue 300 000 euros sur le mandat

2. la suppression de l'abattement général à la base des impôts locaux partiellement atténuée pour les familles de trois enfants et plus. Cela dès 2010 représente en moyenne 100 euros de plus par famille imposable. Recette attendue 900 000 euros.

3. la fiscalité soit +15% des taux en 2009 modulés à la demande du groupe communiste entre la taxe foncière et la taxe d'habitation l'augmentation plus forte de la première permettant une moindre augmentation de la seconde.

Puis + 3% chaque année jusqu'en 2014. Ce qui signifie pour les contribuables de 40 à 50 euros de taxe d'habitation en plus en 2009, et pour les propriétaires de 80 à 200 euros de taxe foncière en plus en 2009. En 2010 plus 100 euros en moyenne avec la suppression de l'abattement général à la base auxquels s'ajoutent 3% d'augmentation des taux s'appliquant à une base augmentée par la suppression de l'abattement. Et de 2011 à 2014 plus 3% d'augmentation des taux dans les mêmes conditions.

4. la limitation des emprunts pour investissements de 7 à 4 millions par an pour le mandat

L'ensemble de toutes ces mesures permettant un gain de 5 millions sur le mandat et le rééquilibrage des recettes et des dépenses de fonctionnement.

Nous considérons qu'il est profondément injuste de faire peser sur les seules épaules de la population de Maubeuge une situation dont les causes proviennent de la fermeture des usines des années 80 avec ses conséquences pour le chômage, la misère et la précarité toujours non résorbées bien au contraire, le désengagement de l'Etat et plus récemment la tornade et la crise financière.

C'est pourquoi nous estimons possible et indispensable une mobilisation exigeant de l'Etat qu'il assume ses responsabilités de solidarité vis-à-vis d'une commune et de populations sinistrées et nous faisons quatre propositions précises :

A. L'embauche sans contrepartie financière pour la commune des policiers municipaux qui le souhaiteront dans la police nationale. Cette mesure permettrait de combler en partie le manque criant d'effectifs de la police nationale et de donner à ces agents les droits et les moyens de faire respecter la sécurité des citoyens qu'ils n'ont pas dans le cadre d'une

police municipale. Bref, ils seraient plus efficaces. L'économie maximale pour la commune serait de 500 000 euros par an si tous les agents demandaient à être intégrés.

- B. Exiger que l'Etat obtiennent des banques à qui il a octroyé des milliards pour faire face à la crise dont elles sont responsables qu'elles accordent des remises et des bonifications d'intérêts et la transformation des taux variables en taux fixes sans pénalités et dans des conditions compatibles avec les finances de la ville. Chaque année ce sont trois millions d'euros que nous versons aux banques rien que pour payer les intérêts de la dette.
- C. la prise en charge intégrale par l'Etat des dépenses résultant de la tornade non prises en comptes par les assurances.
- D. Le financement par l'Etat d'un programme de mise aux normes HQE des bâtiments municipaux en commençant par les écoles ce qui permettrait de faire baisser les charges de fonctionnement, d'offrir un meilleur cadre scolaire à nos enfants en contribuant au développement durable.